



Jewellers
Vigilance
Canada

**RAPPORT ANNUEL 2016 DE LA CRIMINALITÉ
POUR L'INDUSTRIE CANADIENNE
DE LA BIJOUTERIE ET DE L'HORLOGERIE**

Rapport préparé by **John Lamont, Directeur Prévention des pertes**

Jewellers Vigilance Canada (JVC)
27 Queen Street East Suite 600
Toronto Ontario M5C 2M6
Telephone 416-368-4840
Telephone 1-800-636-9536
Facsimile 416-368-5552
Email: info@jewellerycrimcanada.ca
Web Site www.jewellerycrimcanada.ca

RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PRÉVENTION DES PERTES

Le total des pertes en dollars provenant de crimes contre l'industrie canadienne de la bijouterie et de l'horlogerie rapportés à JVC a diminué de 8,6 millions à 2015 à 5,9 millions en 2016, soit une diminution de 31,4 %.

Vol qualifié - Prise de biens par le recours à la force, la violence, ou la menaces de violence.

Introduction par effraction - Entrer dans un local après la fermeture avec l'intention de commettre un crime. Comprend aussi le fait de se cacher dans un local et attendre la fermeture.

Vol - Prise de biens sans force ou menace. Comprend les crimes tels que la fraude par carte, par chèque et crédit, les crimes de distraction, les commutateurs de diamants, les vols furtifs et les pertes d'expédition qui présentent des signes d'activités criminelles.

Voici quelques tendances ou changements importants:

- Il y a eu une diminution significative du nombre d'introductions par effraction au Canada.
- L'Ontario est à la tête du pays dans le nombre d'incidents, avec 10 introductions sur un total de 24. Le nombre d'incidents signalés à JVC est passé de 31 en 2015 à 24 en 2016. Les pertes en dollars sont passées de 4 305 660 \$ en 2015 à 1 922 131 \$ en 2016. Une diminution de 55,4%.
- L'Ontario continue de mener le pays dans le nombre de vols armés et de Smash & Grab incidents. L'Ontario a signalé 19 vols qualifiés en 2016 sur un total de 36 pour le pays entier. Au total, 35 cas de vols qualifiés ont été signalés en 2015. Les pertes en dollars provenant des vols qualifiés ont légèrement diminué, passant de 3 395 471 \$ en 2015 à 3 302 263 \$ en 2016 soit une baisse de 2,75%.
- Sur les 36 vols signalés, aucun ne concernait des vendeurs itinérants.

- Il y a eu deux autres incidents hors des commerces soit des vols dans les voitures de vendeurs itinérants.
- Les évènements hors commerces ont baissé drastiquement depuis un sommet en 2012. En 2012, il y a eu 13 incidents hors commerces avec 8 486 500 \$ de pertes. En 2016, il y a eu deux incidents entraînant des pertes de 34 000 \$. On pense que cette diminution est due à un déclin dans la conjoncture économique entraînant moins de vendeurs sur la route ainsi qu'un plus grand degré de sensibilisation auprès des vendeurs itinérants.
- Il n'y a pas eu d'invasion de domicile chez des propriétaires de bijouteries rapportés à JVC en 2016.
- Trois sujets ont été arrêtés en 2016 pour des invasions de bijouteries en 2015.
- 70 incidents de vol ont été signalés à JVC en 2015, avec des pertes totalisant 875 452 \$.
- 73 incidents ont été signalés à JVC en 2016, avec des pertes totalisant 692 221 \$ soit une diminution en dollars de 20,9%.
- Sur ces 73 incidents, il ya eu 32 incidents de Grab & Run. Il ya eu également une diminution dans le montant en dollars des pertes soit de 233 701 \$ en 2015 à 182 770 \$ en 2016. Une diminution de 21,8%.
- La police a procédé à 21 arrestations dans le cadre de crimes contre l'industrie. Il y a eu beaucoup d'arrestations de membres du crime organisé soupçonnés par la police d'avoir participé à certains crimes liés aux bijoux, mais il n'y avait pas suffisamment de preuves pour les accuser. Ils ont été inculpés d'actes criminels contre d'autres détaillants.
- Encore une fois, bien que le Québec compte un nombre important de bijoutiers (environ 1100 entreprises), très peu de crimes contre les bijoutiers ont été signalés à JVC. En 2015 JVC a commencé à traduire en français les alertes et les rapports annuels sur la criminalité. Ceci afin de développer des relations avec la Sûreté du Québec, la Police de Montréal et Courtiers d'Assurance Mutuelle des Bijoutiers pour le Québec, ce qui devrait permettre une meilleure sensibilisation dans les années à venir.

COMPARAISON DES PERTES SUR SIX ANNÉES DANS L'INDUSTRIE DE LA BIJOUTERIE ET DE L'HORLOGERIE

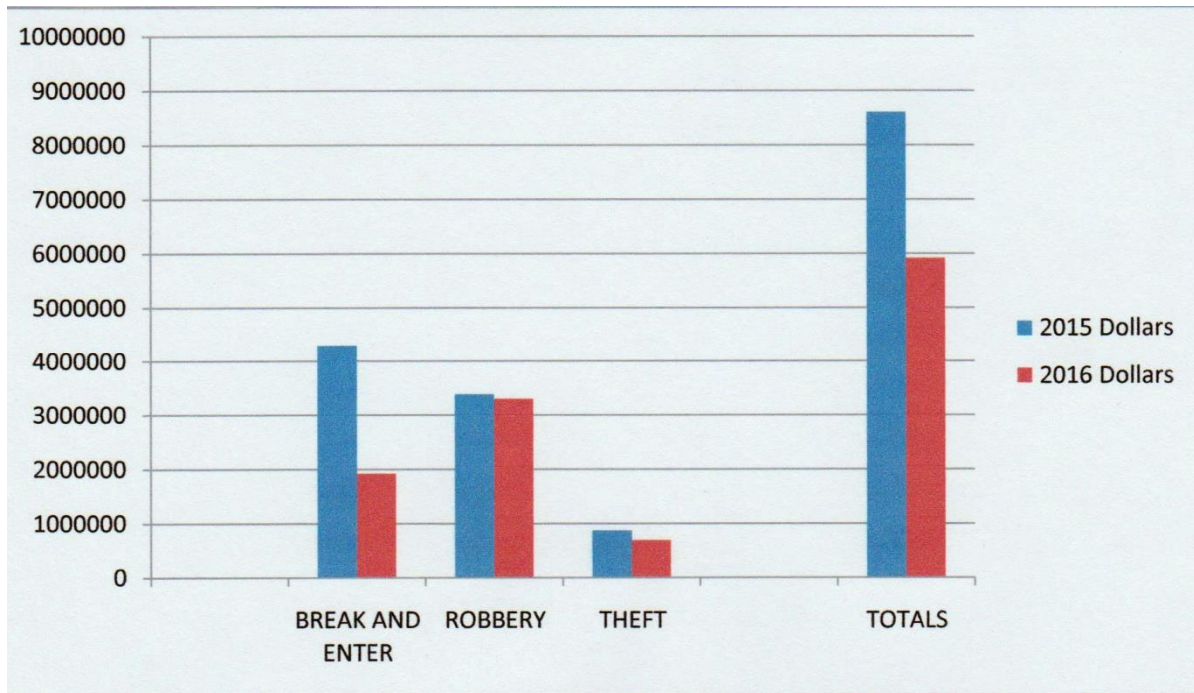
YEAR	2011	2012	2013	2014	2015	2016
JAN	\$1,602,963	\$1,858,300	\$402,000	\$599,636	\$155,440	\$587,335
FEV	\$212,195	\$752,629	\$653,300	\$907,235	\$362,517	\$1,088,712
MARS	\$612,600	\$614,799	\$257,295	\$593,331	\$157,350	\$692,296
AVRIL	\$158,032	\$293,857	\$108,700	\$368,002	\$1,597,997	\$124,189
MAI	\$1,153,039	\$908,000	\$58,498	\$341,401	\$318,603	\$49,523
JUIN	\$2,751,629	\$1,401,875	\$24,200	\$70,691	\$595,140	\$172,750
JUILLET	\$60,299	\$2,219,877	\$319,650	\$131,180	\$431,494	\$569,729
AOÛT	\$190,918	\$3,420,198	\$668,098	\$365,193	\$173,471	\$211,210
SEPT	\$1,080,947	\$661,500	\$1,416,497	\$126,825	\$2,227,048	\$1,268,498
OCT	\$512,081	\$192,815	\$627,976	\$770,800	\$1,078,295	\$427,000
NOV	\$1,694,216	\$1,670,388	\$628,636	\$1,149,449	\$241,380	\$112,178
DEC	\$101,500	\$63,149	\$56,099	\$300,456	\$1,272,848	\$613,196
TOTAL	\$10,130,419	\$14,057,387	\$5,220,949	\$5,724,199	\$8,611,583	\$5,916,615

PREMIÈRE PARTIE – TOUTS LES INCIDENTS ET PERTES

1. PERTES EN DOLLAR

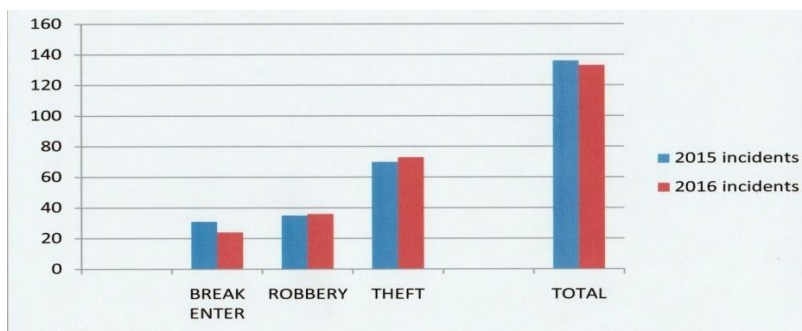
CATEGORIE	2015	2016
	Dollars	Dollars
INTRODUCTION	\$4,305,660	\$1,922,131
VOL QUALIFIÉ	\$3,395,471	\$3,302,263
VOL	\$875,452	\$692,221
TOTALS	\$8,611,583	\$5,916,615

DIAGRAMME DES PERTES EN DOLLARS POUR 2016



2. NOMBRE D'INCIDENT RAPPORTÉS

<i>INCIDENTS</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>
	incidents	incidents
INTRODUCTION	31	24
VOL QUALIFIÉS	35	36
VOL	70	73
TOTAL	136	133



3. INCIDENTS CLASSÉS PAR POURCENTAGE

Le pourcentage pour chaque catégorie comparé au total des incidents pour l'année.

<i>CATEGORIE</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>
INTRODUCTION	25%	18%
VOL QUALIFIÉ	28%	27%
VOL	47%	55%
TOTAL	136	133

4. HOMICIDES

Il n'y a eu aucun homicide rapporté en 2015 ou 2016.

5. PERTES DUES AU INTRODUCTIONS : \$1,922,131.00

Il y a eu 24 introductions par effractions rapportées à JVC en 2016 comparé à 31 pour 2015.

LOCALISATION DE L'INTRODUCTION	# incidents
Fenêtre	3
Porte avant	13
Véhicule qui percute la facade	0
Porte arrière	7
Mur mitoyen	1
Toit	0
18 cas de vol éclair (3 minute burglaries)	

Les vols éclair sont des incidents où il y a introduction et les suspects quittent les lieux en moins de 3 minutes pour éviter les policiers.

6. PERTES DUES AUX VOLS QUALIFIÉS : \$3,302,263.00

Il y a eu 36 vols qualifiés rapportés à JVC en 2016. Les pertes ont diminuées de \$ 3,395,471.00 en 2015 à \$ 3,302,263.00 en 2016 soit une diminution de 2.75%.

La province la plus touché pour les vols qualifiés : Ontario

PROVINCE	2014	2015	2016
Ontario	13	20	23
Colombie Britannique	7	8	6
Alberta	4	3	2
Québec	2	3	2
Manitoba	0	1	0
Saskatchewan	3	0	0
Nouvelle Écosse	0	0	1
Nouveau Brunswick	0	0	1
Terre Neuve	0	0	1
Ile du Prince Edward	0	0	0

L'Ontario, la Colombie Britannique et le Québec ont le plus de bijoux. L'Ontario en a 2000, la Colombie Britannique en a 800, et le Québec 1100. Comme il est mentionné dans la conclusion du rapport au Québec le crime est souvent non rapporté à JVC. Nous avons toutefois fait des progrès pour établir des contacts avec les corps policiers au Québec.

Le mois le plus propice aux vols qualifiés : Janvier

MONTH	2014	2015	2016
Janvier	1	5	7
Fevrier	4	2	5
Mars	4	4	3
Avril	4	2	1
Mai	2	2	0
Juin	0	2	0
Juillet	1	2	1
Août	2	1	3
Septembre	6	2	4
Octobre	1	4	5
Novembre	3	3	2

Decembre	1	6	5
----------	---	---	---

Le jour le plus propice aux vols qualifiés : Tuesday

DAY	2014	2015	2016
Monday	4	5	5
Tuesday	6	6	9
Wednesday	4	8	5
Thursday	5	8	6
Friday	5	3	7
Saturday	3	2	3
Sunday	2	1	1

L'heure la plus propice aux vols qualifiés : 12:00 à 17:00

HEURE LA PLUS PROPICE	# incidents
Ouverture à 12;00	8
12:00 à 17:00	21
17:00 à la fermeture	7

7. PERTES DUES AU VOLS : \$692,221.00

The chiffres des vols excluent les vols qualifié et les introductions par effraction. Ceux-ci sont rapportés dans leurs propres sections. La perte en dollars à diminuée de \$875,452.00 en 2015 à \$692,221.00 en 2016 soit une diminution de 21%.

TYPE DE VOLS	# INCIDENTS	DOLLARS
Esbrouffe	32	\$182,770
Distraction	16	\$224,506
Fraude	14	\$224,746
Substitution	3	\$26,199

Vendeurs itinérants	2	\$34,000
Tentative	6	\$0
Total	73	\$692,221

THEFT INCIDENTS				
Mois	# incidents		Jour	# incidents
Janvier	3		Lundi	7
Fevrier	8		Mardi	8
Mars	4		Mercredi	7
Avril	10		Jeudi	16
Mai	7		Vendredi	22
Juin	1		Samedi	9
Juillet	11		Dimanche	6
Août	5			
Septembre	4			
Octobre	6			
Novembre	6			
Decembre	8			

Les mois les plus actifs pour les vols ont été avril et juillet.

Les jours les plus actifs pour les vols ont été les jeudis et vendredis.

SECONDE PARTIE: CRIMES HORS MAGASIN

Cette section donne des données statistiques quant aux attaques criminelles hors des magasins ou des lieux de commerce. Par exemple, les attaques envers les vendeurs itinérants, les commerces en étalages dans les expositions, les détaillants en transit incluant à leur domicile et autres cas de déplaçant avec de la marchandise.

Il y a eu deux incidents rapportés à JVC en 2016. Dans les deux cas il s'agissait de marchandise laissée sans surveillance dans des véhicules.

Pertes pour crimes hors magasin	2012	2013	2014	2015	2016
Vol qualifié	\$1,786,500	\$870,000	0	\$35,000	\$0
Vol	\$4,650,000	\$0	0	\$167,184	\$34,000
Total	\$6,436,500	\$870,000	0	\$201,184	\$34,000

PROGRAMME DE SENSIBILISATION DE JVC

Le programme de sensibilisation de JVC a été lancé en 2013 et il a deux objectifs :

- L'un consiste à sensibiliser davantage les membres de l'industrie de la joaillerie et de l'horlogerie au Canada quant aux crimes contre les bijoutiers et aux moyens de se protéger.
- Le deuxième objectif est d'accroître la sensibilisation des policiers à l'impact de l'activité criminelle sur l'industrie de la bijouterie et de l'horlogerie, et de donner davantage d'importance aux enquêtes sur les vols de bijoux.

En 2014, 2015 et 2016, le premier de chaque mois, l'analyste de la criminalité de JVC a envoyé une récapitulation de l'activité criminelle pour le mois précédent à tous ses membres. Les données sur le crime sur le site Web de JVC sont également mises à jour mensuellement. JVC possède également une base de données «Police Only» sur le site Web qui permet aux policiers de partout au Canada d'examiner tous les crimes liés aux bijoux qui sont signalés à JVC. Cette base de données a déjà menée à un certain nombre d'arrestations.

Au printemps 2016, JVC, avec l'aide de la Compagnie d'assurance mutuelle Jewellers Mutual Insurance Company (JMIC), a invité deux policiers de la police de Winnipeg pour assister à la conférence de sécurité JSA à Fort Lauderdale en Floride. Les policiers ont pu établir des liens avec des membres du FBI et de la police de New York. Cela a également permis aux agents canadiens de mieux comprendre les crimes liés aux bijoux au sud de notre frontière.

En mai 2016, JVC était l'un des principaux commanditaires d'une conférence pour les enquêteurs sur les vols qualifiés qui a été organisé par la police de Winnipeg. La conférence de trois jours a été suivie par plus de 150 enquêteurs de police et du personnel de sécurité privée.

En août 2016, avec l'aide de JMIC, JVC a envoyé un agent de la Sûreté du Québec et un agent des Services frontaliers canadiens à un séminaire sur le crime organisé donné par Kelly Ross, ancien officier de la GRC. JVC cherchera à organiser ce séminaire à Toronto en 2017, car cela a prouvé qu'il accroissait la sensibilisation et contribue à établir des relations solides entre JVC et la police.

En septembre 2016, JVC et Jewelers Security Alliance (JSA) ont accueilli la première conférence nord-américaine sur la criminalité de la bijouterie et de l'horlogerie, à la suite d'une subvention reçue de JCK Industry Fund. Une centaine de policiers de partout au Canada ainsi que des agents de sécurité des États-Unis et du Canada ont assisté à la conférence de deux jours.

En 2016, le Canadian Jewellers Magazine a publié six articles de JVC sur la criminalité de la bijouterie et de l'horlogerie et la prévention du crime.

En 2016, JVC a envoyé 46 alertes aux membres les conseillant sur des activités criminelles. Dans plusieurs cas, les membres ont informé JVC que les alertes les ont aidés à prévenir un crime dans leurs magasins.

PRIX JVC / JM POLICE / APPRECIATION CIVILE

Le conseil d'administration de JVC a décerné le prix d'appréciation de la police de 2016 à l'Unité centrale de vol de la police régionale de Peel pour avoir enquêté et arrêté les suspects responsables de deux importantes invasions de domicile de détaillants de bijoux.

JVC Sources de renseignements

Adhésion JVC (fabrication, vente en gros et au détail)
Réseau de partage de l'information de JVC
Réseaux locaux de prévention de la criminalité
Victimes de crimes non membres
Médias, Publications commerciales, Grand public, Sources en ligne

Les statistiques fournies dans ce rapport sont basées uniquement sur les informations obtenues par JVC. Seules les informations jugées crédibles par JVC et qui peuvent être vérifiées quant à son exactitude sont utilisées dans la compilation de ces statistiques. Les montants de pertes rapportées doivent être considérées comme conservateurs et peuvent être supérieures aux valeurs indiquées.

Il est impossible pour JVC d'obtenir des renseignements sur tous les crimes liés à l'industrie de la bijouterie et de l'horlogerie qui se produisent au Canada pour plusieurs raisons, notamment parce que beaucoup ne sont pas signalés, même à la police. La base de données JVC est en croissance et est présentement la plus grande et la plus précise au Canada. L'année 2016 a démontrée une amélioration dans le partage de l'information, mais il existe de nombreuses entreprises de bijoux et les organismes d'application de la loi qui ne partagent pas l'idée que le réseautage et la prévention du crime est l'affaire de tous. En ne signalant pas de pertes, nous devenons tous des victimes.

Remerciements

En 2016, JVC a continué de mettre l'accent sur l'établissement de partenariats solides non seulement avec les membres de l'industrie, mais aussi avec la police. La création d'une équipe efficace de prévention du crime est essentielle pour réduire la criminalité dans les commerces de la bijouterie et de l'horlogerie et prévenir la victimisation des membres de cette industrie.

JVC tient à remercier John Kennedy, président de Jewellers Security Alliance (JSA) pour son soutien indéfectible au programme de prévention du crime de JVC. C'est avec l'aide de JSA que JVC a pu assister à l'atelier annuel de JSA aux États-Unis. La volonté de John de partager l'information a fait une différence marquée.

L'un des partenariats les plus importants de JVC est celui de Jewellers Mutual Insurance Company (JMIC). Depuis 2004, JMIC soutient efficacement et constamment le programme de prévention du crime de JVC. David Sexton, vice-président de la prévention des sinistres de JMIC, est membre du conseil d'administration de JVC. Ses conseils et ses vastes connaissances sur les problèmes de prévention des pertes en Amérique du Nord ont été précieux dans l'élaboration d'un programme efficace. JMIC se joint également à JVC pour présenter notre Law Enforcement and Civilian Award of Merit aux policiers et civils méritants du Canada. Merci à JMIC et David Sexton.

Un grand merci au fonds de l'industrie JCK pour l'aide au financement de la North American Jewellery Crime Conference.

JMIC, JSA et JVC partagent des opinions similaires sur l'extrême importance de développer des relations avec les policiers et sur l'importance et la nécessité du réseautage. Des partenariats solides entre l'industrie canadienne de la bijouterie et de l'horlogerie et de la police ne peuvent que contribuer à renforcer les efforts que la police peut fournir pour nous protéger contre la criminalité.